

Tribune de Genève

06.08.2009



Tuerie d'Ashraf: le CICR est accusé de passivité par les Moudjahidins

DRAME HUMANITAIRE | L'expression solidaire de Suisses avec les victimes de la tuerie d'Ashraf, hier à Genève, a tourné au procès en passivité de la Croix-Rouge internationale.

La dénonciation de l'assaut sanglant du camp d'Ashraf a tourné au procès de la Croix-Rouge internationale, hier, au Club suisse de la presse à Genève.

De quoi s'agit-il? Depuis qu'ils ont déposé les armes en 2003, les 3400 militants iraniens des Moudjahidins du peuple résidant à Ashraf en Irak étaient sous protection américaine. Le transfert d'autorité aux Irakiens faisait craindre pour leur sécurité. Ces opposants au régime iranien alertaient en effet depuis longtemps l'opinion du danger que leur faisait courir la collusion des chiites au pouvoir à Bagdad avec Téhéran. Les 28 et 29 juillet dernier, la police irakienne donnait l'assaut, faisant 13 morts, des dizaines de blessés graves et 36 disparus.

Si Eric Sottas de l'Organisation mondiale contre la torture, visiblement gêné par la mise en cause du CICR, et Jean Ziegler pour la Genève internationale dénonçaient la coupable passivité du monde face à cette tragédie, d'autres se faisaient plus précis et vindicatifs. L'ex-député européen Paulo Casaca, proche des Moudjahidins, et Elahed Azim, du Conseil national de la résistance iranienne (CNRI), l'organe politique du mouvement, accusaient clairement le CICR d'avoir failli à sa mission.

«Je ne comprends pas que le CICR n'ait pas dit un mot sur Ashraf et ne se soit pas rendu sur place après le massacre», attaquait l'élus portugais qui a visité plusieurs fois le camp. La porte-parole du CNRI parlait, elle, de revirement du CICR, produisant une lettre de l'organisation en 2007 mettant en garde Bagdad contre tout déplacement des réfugiés. Puis, une autre de 2009, donnant selon elle, «le feu vert» à un démantèlement du camp. «Pourquoi le CICR n'a rien fait? Je n'ai aucune nouvelle de la santé de mes enfants blessés?» questionnaient deux mères venues spécialement d'Autriche et de France. Cela faisait beaucoup de témoins à charge pour ne pas deviner le procès préparé.

Joint par téléphone hier, le porte-parole du CICR, Florian Westphal, indiquait que le CICR «avait rapatrié 260 résidents d'Ashraf volontaires» et que la Croix-Rouge, comme à son habitude, «privilegiait les contacts directs et discrets pour résoudre les situations difficiles», rejetant implicitement les accusations portées.